



Les Arts et l'Enfant

association pour une autre expression de la parole de l'enfant
en faveur de la Convention des Droits de l'Enfant
Chant, Danse, expression théâtrale et scénique



GRACE À VOUS TOUS

LES ARTS ET L'ENFANT, depuis sa création en 2012, ce sont:

- 20 comédies musicales originales promouvant les droits de l'enfant
- 10.000 enfants spectateurs de tous horizons informés sur leurs droits et devoirs
- 5.000 adultes spectateurs qui ont eu droit à une piquûre de rappel
- 40 «Petits Bazars» se déplaçant dans la proximité marseillaise

Mais au-delà des chiffres, ce sont 3 à 400 enfants qui ont fréquenté nos ateliers pour concrétiser leur rêve quels que soient leurs moyens financiers, leur passé ou leur présent «compliqués»...ou pas, que leur talent soit encore caché... ou pas.

Retrouvez nous sur: www.lesartsetlenfant.com

Que fait l'association ?

Située dans le 5ème Arrdt de Marseille, l'association "les Arts et l'Enfant " porte la vision d'un futur dans lequel les mots "participation" et "partage" s'émancipent totalement du carcan des préjugés et des peurs.

L'association "Les Arts et l'Enfant" a été créée à Marseille, en 2012, par Martine Kouyoumdjian et une équipe de Lions issue de Marseille Maguelonne. Depuis sa création, elle propose des actions dans le domaine socioculturel. Ces actions privilégient les Jeunes, **tous les Jeunes**.

La Convention Internationale des droits de l'Enfant, référence statutaire des "Arts et l'Enfant", est le fil conducteur de tous ses projets artistiques. Cette association sans but lucratif, reconnue d'Intérêt Général, agréée Jeunesse Éducation Populaire, s'attache à promouvoir la Convention Internationale des Droits de l'Enfant par le biais d'ateliers et de spectacles qui font la part belle au chant, à la musique et à la danse et à répondre à **tous** problèmes pouvant subvenir à l'enfant (psychothérapeute, avocat...etc) (www.lesartsetlenfant.com).

Depuis cinq ans, par ces nombreux spectacles chantés et dansés, l'Association " les Arts et l'Enfant" prouve sa capacité à inventer et à réaliser des projets fédérateurs, à l'échelle de la Ville de Marseille, en y associant le travail des petits marseillais de tous niveaux sociaux et de toutes capacités.

A qui s'adresse-t-elle?

A **tous** les jeunes à partir de 7ans désireux de s'exprimer sur scène par le Chant, la danse et l'expression scénique.

Comment est financée l'association?

Grace à des personnes physiques ou morales(dons), des organismes publics (subventions), des soutiens stratégiques (Ville de Marseille et Mairie 4-5), des soutiens financiers pérennes (Lions Club).

Les spectacles et concerts n'engendrent aucun bénéfice.

Où se trouvent les ateliers?:

-- 4ème et 5ème arrt: 126 Bd Jeanne d'Arc -Samedi 10H30-12H30

--9ème et 10ème arrt: Ecole Cap Est 45 rue Charles Cerrato -Mercredi 9H15-11H45

--11ème et 12ème arrt: CMA de Beaumont 196 rue Charles Kaddouz-Mercredi am 14H-16H30



Avec qui?

Un corps professionnel exceptionnel composé de diplômés du chant de la danse ou du Théâtre:

Martine **DE CARA-KOUYOUMDJIAN**

Chant et Expression Théâtrale

Claire **DUMOND**

Danse et Expression Scénique

Flo **Martinet**

Stages Coaching et Bien Etre

Que coute l'activité à la famille ?

30€ de cotisation annuelle obligatoire.

53€ par trimestre-115€ pour Jeanne d'arc



Les Arts et l'Enfant

association pour une autre expression de la parole de l'enfant
en faveur de la Convention des Droits de l'Enfant
Chant, Danse, expression théâtrale et scénique



avec l'aimable accord de Mademoiselle Emma D
personnifiant la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.



Contacts:
Martine De Cara-Kouyoumdjian

Présidente
Direction artistique
0612212823

Emmanuel Kouyoumdjian
Secrétaire Général

Régisseur Plateau
0616170831

Sylvie Dubuit-Legoff
Trésorière

Régisseur Général
0635915952

Claire Dumond

Chorégraphe-Metteur en scène
0625143692





pour une autre expression de la parole de l'enfant

CHANT-DANSE-COMEDIE MUSICALE-SORTIES CULTURELLES

SPECTACLES ORIGINAUX SUR LE THEME DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Tu as entre 7 et 17 ans

Tu veux participer à des spectacles musicaux

Tu veux apprendre à chanter, danser, jouer la comédie

Tu veux t'exprimer sur scène aux côtés d'artistes professionnels

Tu veux défendre la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Alors, inscris-toi dans un des Ateliers de l'association "Les Arts et l'Enfant"!



Renseignements sur www.lesartsetlenfant.com ou rv sur FBook

